

Cote du document:	EB 2009/98/R.59
Point de l'ordre du jour:	24
Date:	17 novembre 2009
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F

Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

**Rapport intérimaire sur le Mécanisme
mondial de la Convention des Nations
Unies sur la lutte contre la
désertification dans les pays
gravement touchés par la sécheresse
et/ou la désertification, en particulier
en Afrique**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dix-huitième session
Rome, 15-17 décembre 2009

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après:

Christian Mersmann

Directeur général du Mécanisme mondial

téléphone: +39 06 5459 2129

courriel: c.mersmann@global-mechanism.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	iii
Recommandation pour approbation	iv
I. Historique du Mécanisme mondial hébergé par le FIDA	1
II. Contenu du rapport intérimaire	1
III. Budget du Mécanisme mondial en 2009	2
A. Budget de base	2
B. Dons du FIDA en cours: programme de conception de stratégies intégrées de financement pour la mise en œuvre de la CCD dans certains pays des régions Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes	3
C. Contributions volontaires	3
IV. Évaluation interne du Mécanisme mondial au FIDA	3
V. Activités opérationnelles du Mécanisme mondial menées en coopération avec le FIDA	5
A. TerrAfrica	5
B. Programme pour l’Afrique orientale et l’Afrique australe	5
C. Programme pour l’Afrique de l’Ouest et l’Afrique du Centre	5
D. Programme pour l’Afrique du Nord et programme de coopération Sud-Sud	6
E. Programme pour l’Asie et le Pacifique	6
F. Programme pour l’Amérique latine et les Caraïbes	7
G. Programme de financement des questions liées au changement climatique	7
H. Programme sur le commerce et l’accès aux marchés	8
I. Examens du portefeuille	8
J. Comité de facilitation	9
K. Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural	9
L. Activités de communication	9
VI. Appui administratif du FIDA au Mécanisme mondial	10
A. Services financiers	10
B. Service juridique	10
C. Plateforme multidonateurs	10
D. Ressources humaines	10
VII. Coopération future entre le Mécanisme mondial et le Département gestion des programmes du FIDA	11
A. Divisions Afrique orientale et australe et Division Afrique de l’Ouest et du Centre	11
B. Divisions Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes	11
C. Division Proche-Orient et Afrique du Nord	12

D. Division consultative technique	12
E. Comité de facilitation	12
F. Unité environnement mondial et changement climatique	13
G. Coopération avec le Fonds pour l'environnement mondial dans le contexte du portefeuille du FIDA	15
Annexe	
Récapitulatif des contributions volontaires pour l'exercice biennal 2008-2009	16

Sigles et acronymes

BAfD	Banque africaine de développement
CCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
CdP	Conférence des Parties à la CCD
COSOP	Programme d'options stratégiques pour les pays
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GDT	Gestion durable des terres
PA	Division Afrique de l'Ouest et Afrique centrale
PF	Division Afrique de l'Est et Afrique australe
PI	Division Asie et Pacifique
PN	Division Proche-Orient et Afrique du Nord

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la soumission du présent rapport à la trente-troisième session du Conseil des gouverneurs.

Rapport intérimaire sur le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique

I. Historique du Mécanisme mondial hébergé par le FIDA

1. Créé en application de l'article 21 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (CCD), le Mécanisme mondial est un organe subsidiaire de la Convention, ayant pour mandat "d'accroître l'efficacité et l'efficience des mécanismes financiers existants ...[et] d'encourager les actions conduisant à la mobilisation et à l'acheminement, au profit des pays en développement touchés Parties, de ressources financières importantes".
2. La Convention précise que le Mécanisme mondial doit être hébergé par une organisation dont le mandat, les objectifs et la capacité sont substantiellement complémentaires des siens. En sa qualité d'institution mondiale à l'avant-garde des efforts déployés pour lutter contre la dégradation des sols et réduire la pauvreté en milieu rural dans les pays les plus touchés par la désertification, c'est le FIDA qui, en 1997, a été choisi pour accueillir le Mécanisme mondial, à l'occasion d'une assemblée de ministres représentant plus de 113 pays Parties à la Convention. Depuis son entrée en fonction en octobre 1998, le Mécanisme mondial a travaillé en étroite collaboration avec le FIDA. Depuis la signature du mémorandum d'accord entre la Conférence des Parties (CdP) à la CCD en 1999, le Mécanisme mondial fait partie intégrante de la structure du Fonds, relevant directement du Président du FIDA.
3. Le portefeuille du FIDA et ses compétences dans le domaine du financement de projets et de programmes se sont avérés un atout considérable s'agissant de la mise en œuvre de la Convention et de l'impact du Mécanisme mondial. La collaboration importante du Fonds avec d'autres institutions financières internationales et organismes de développement a beaucoup facilité les travaux du Mécanisme mondial. De plus, le FIDA reste le contributeur le plus important aux opérations du Mécanisme mondial, sa contribution s'élevant à ce jour à quelque 8,75 millions d'USD.

II. Contenu du rapport intérimaire

4. Le présent rapport est axé sur la collaboration entre le FIDA et le Mécanisme mondial en 2009. Il ne s'agit donc pas d'un compte rendu exhaustif des activités menées par le Mécanisme mondial cette année. On trouvera un complément d'information sur les opérations menées par le Mécanisme mondial au cours de l'exercice biennal 2008-2009 dans le rapport (ICCD/COP(9)/6/Add.3) consacré à la mise en œuvre de son programme de travail chiffré sur deux ans¹, présenté à la CdP à sa neuvième session, en octobre 2009.

¹ http://www.global-mechanism.org/dynamic/File/cop9/GM_Report_COP9.pdf.

III. Budget du Mécanisme mondial en 2009

A. Budget de base

5. Le Directeur général du Mécanisme mondial est chargé de l'établissement, en pleine consultation avec la Division des services financiers du FIDA, du programme de travail et budget, y compris les effectifs proposés, programme qui est ensuite examiné et approuvé par le Président du FIDA tous les ans. Une fois approuvée par le Président du FIDA, la proposition de budget est soumise au secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification pour présentation à la CdP pour adoption définitive.
6. La CdP de la CCD approuve le budget de base tous les deux ans. Les contributions des Parties sont versées au secrétariat de la CCD et la part qui revient au Mécanisme mondial est ensuite remise au FIDA. Dès réception, les crédits affectés au budget de base sont virés par le FIDA sur le compte administratif du budget de base, conformément au Bulletin n° 99/10 du Président. Les contrats du personnel du Mécanisme mondial sont alignés sur le budget biennal.
7. Le montant total que la CdP a approuvé pour 2009 pour couvrir les dépenses administratives et opérationnelles du Mécanisme mondial représente 1 745 000 EUR (environ 2 574 000 USD, au taux de change appliqué par la CCD), à l'exclusion des coûts d'appui au programme.
8. Les dépenses d'appui au programme sont constituées des dépenses administratives afférentes à l'hébergement du Mécanisme mondial par le FIDA et des dépenses correspondant aux services administratifs fournis par le FIDA au Mécanisme mondial. Cet élément de dépense représente 13% des dépenses d'appui au programme pour toutes les dépenses effectives encourues, et est versé aux Nations Unies pour les services administratifs fournis au Mécanisme mondial. Ces 13% sont ventilés comme suit: 8% sont versés au FIDA pour les services administratifs fournis au Mécanisme mondial et 5% sont retenus par le secrétariat de la CCD pour couvrir une partie de ses propres dépenses de fonctionnement encourues pour des services administratifs, conformément à la décision 4/COP.4². Le Mécanisme mondial a remboursé au FIDA les coûts d'appui au programme pour 2009, pour un montant total de 139 600 euros (environ 199 000 USD).
9. Conformément à la décision (EB 2001/72/R.10) de son Conseil d'administration, le FIDA peut avancer au Mécanisme mondial les sommes requises pour financer ses dépenses de fonctionnement, sans pour autant dépasser le budget annuel approuvé par la CdP à ce titre de l'exercice biennal visé. Étant donné les arriérés de contributions des États Parties depuis 1999, le Mécanisme mondial a en fait dépassé son budget jusqu'en 2004, date à laquelle une nouvelle équipe de direction est entrée en fonction. La Division des services financiers (FC) et la direction du Mécanisme mondial ont donc décidé d'un plan de remboursement pour 2008 et 2009 des dettes encourues. En 2009, le Mécanisme mondial a remboursé au FIDA une somme de 386 930 USD pour apurer les comptes jusqu'au 31 décembre 2007. Pour éviter de nouvelles dettes à l'avenir, FC et le Mécanisme mondial sont convenus d'une provision budgétaire égale à 10%.
10. À sa neuvième session tenue à Buenos Aires (Argentine) du 21 septembre au 2 octobre 2009, la CdP a adopté le budget de base de la CND, dont la part affectée au Mécanisme mondial représente 4 094 173 EUR (environ 5 854 000 USD) y compris les coûts d'appui au programme à hauteur de 13% (5% pour le secrétariat de la CCD et 8% pour le FIDA).

² ICCD/COP(4)/11/Add.1.

B. Dons du FIDA en cours: programme de conception de stratégies intégrées de financement pour la mise en œuvre de la CCD dans certains pays des régions Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes

11. Le Mécanisme mondial mène actuellement des activités au titre de la première tranche de 1,25 million d'USD du don du FIDA (d'un montant de 2,50 millions d'USD), approuvée par le Conseil d'administration du FIDA à sa quatre-vingt-treizième session, en avril 2008³.
12. Au titre de la première tranche, les opérations ont été axées sur le renforcement, l'adaptation et l'exécution du programme de conception de stratégies intégrées de financement visant à promouvoir le renforcement des capacités et l'échange de savoirs dans le cadre de quatre ateliers sous-régionaux organisés à l'intention du Marché commun du Sud (MERCOSUR), de la région andine et de l'Asie du Sud et du Sud-Est. Des activités ultérieures ont porté sur la conception de stratégies intégrées de financement⁴ dans les pays retenus pour la première phase (Équateur, Pérou et Uruguay) et sur la mise au point d'activités axées sur les relations entre changement climatique et dégradation des sols comme moyen de mobiliser des financements complémentaires. Un programme de renforcement des capacités pour l'accès au financement en rapport avec le changement climatique est actuellement en train d'être finalisé. Le Conseil d'administration du FIDA a approuvé la deuxième tranche de ce don en septembre 2009.

C. Contributions volontaires

13. Outre les dons du FIDA, le Mécanisme mondial reçoit des contributions volontaires d'institutions multilatérales et de sources bilatérales. Environ 75% des opérations du Mécanisme mondial, avec une variation de 10% par an, sont financées par des contributions volontaires.
14. La plupart des contributions versées par les organismes donateurs sont destinées à des propositions de programmes d'une durée de deux à trois ans. Certaines sont en revanche versées à titre de contributions non affectées à un projet particulier pour financer des activités institutionnelles découlant des décisions de la CdP.
15. Les fonds disponibles provenant de contributions volontaires au Mécanisme mondial pour l'exercice biennal 2008-2009 se montent au total à 11 732 064 USD. En outre, le Mécanisme mondial négocie avec ses donateurs d'autres contributions pour un montant de 3,9 millions d'USD, ce qui porte le total des contributions volontaires pour l'exercice biennal 2008-2009 à 15 600 000 USD.
16. Il convient de souligner qu'en l'absence de processus de reconstitution des ressources du Mécanisme mondial, les contributions de diverses provenances doivent être sollicitées. Les processus et les modalités des bailleurs de fonds varient considérablement, une situation qui rend difficile la rationalisation des flux financiers et la communication de budgets annuels précis relatifs aux contributions volontaires.

IV. Évaluation interne du Mécanisme mondial au FIDA

17. Dans le but de renforcer les avantages réciproques et la valeur ajoutée de la coopération entre le FIDA et le Mécanisme mondial d'un point de vue tant stratégique qu'opérationnel, une évaluation interne a été menée par le Mécanisme mondial et la direction du FIDA, fin 2008⁵.

³ EB 2008/93/R.15/Rev.1.

⁴ Les stratégies intégrées de financement visent à accroître les investissements financiers à l'appui de l'agriculture, de la gestion durable des terres et de la réduction de la pauvreté en milieu rural.

⁵ EB 2008/95/R.54.

18. Cette évaluation reposait notamment sur un examen de la politique générale et des descriptifs de projets et de programmes ainsi que sur des entretiens ciblés avec le personnel du Mécanisme mondial et du FIDA, les partenaires et les donateurs. Elle a tenu compte des réorientations et des réformes récentes intervenues au sein des deux organisations, ainsi que de leur mandat et avantage comparatif respectifs. Elle s'est également penchée sur certains éléments ayant trait à l'efficacité des mécanismes de coopération, et a repéré les meilleures pratiques, mais aussi les occasions manquées.
19. Les conclusions de l'évaluation indiquent qu'au terme de dix années de coexistence, la coopération entre le Mécanisme mondial et le FIDA devient plus efficace. Sur le plan stratégique, la coopération s'est avérée le plus souvent un franc succès. Un exemple de cette coopération réussie: l'examen conjoint du portefeuille de projets et de programmes financés par le FIDA (2006) a permis d'obtenir une vision plus claire de l'appui que le Fonds apporte à la fois à la CCD et aux initiatives visant à lutter contre la dégradation des terres et la sécheresse, tout en soulignant les domaines qui appelleraient un redoublement des efforts déployés. L'évaluation a montré que 63% du portefeuille du FIDA visaient des activités appuyant les objectifs de la Convention dans les terres arides (46,8% des projets et programmes visaient les objectifs de la CCD). La Banque africaine de développement et la section Afrique de la Banque mondiale ont toutes deux procédé en 2008-2009 à des examens de leur portefeuille en utilisant la méthodologie mise au point par le FIDA et le Mécanisme mondial.
20. L'évaluation recommande qu'à l'avenir la coopération stratégique soit principalement axée sur les nouvelles possibilités qui voient le jour, notamment les mécanismes de financement novateurs, comme le financement de questions liées au changement climatique et le financement basé sur les émissions de carbone, et les partenariats avec le secteur privé au niveau des politiques ou des entreprises, tout en veillant à la réciprocité de la participation aux instances de concertations pertinentes (par exemple, les groupes de référence sur les politiques). Dans le même temps, le Mécanisme mondial devrait veiller à continuer de conseiller le FIDA sur la CCD, y compris des conseils relatifs aux plans d'action nationaux et aux flux financiers des pays, lorsque ces conseils peuvent se révéler pertinents pour le personnel chargé des politiques ou des programmes.
21. La collaboration au niveau programmatique a dans l'ensemble, elle aussi, été une réussite, même s'il est encore possible de l'approfondir et de l'améliorer. La démarche du Mécanisme mondial et les instruments qu'il utilise, par exemple les modalités d'engagement des pays et les stratégies intégrées de financement, sont complémentaires des programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) et des processus de conception des projets et programmes du FIDA au niveau des pays. Étant donné que le Mécanisme mondial a pour mandat d'aider les pays à accroître le financement de la gestion durable des terres (GDT), le FIDA est un partenaire tout désigné.
22. Un exemple tout à fait réussi de collaboration au niveau programmatique est celui de l'élaboration du COSOP Vietnam, dans le cadre duquel le Mécanisme mondial a joué un rôle essentiel, contribuant, grâce au financement apporté et à l'engagement du personnel, à la réalisation d'une étude sur les liens entre changement climatique et dégradation des sols. L'étude préconisait des investissements plus durables et a abouti à des recommandations concernant des interventions au niveau de projets tenant compte des objectifs du FIDA au Viet Nam, outre les objectifs de la CCD et ceux relatifs au changement climatique. La coopération devrait se poursuivre dans le domaine du développement et du financement de projets relevant du COSOP et ce modèle de coopération devrait être reproduit au Cambodge, au Népal et à Sri Lanka.

23. L'évaluation conclut que pour que le Mécanisme mondial puisse être un partenaire aussi efficace que possible à l'avenir, il est impératif de connaître à l'avance le cycle de programmation du FIDA. S'agissant de la préparation des COSOP, les mécanismes de planification conjoints – y compris, par exemple, la tenue à intervalles réguliers de réunions conjointes des différentes divisions – permettraient de repérer beaucoup plus facilement les opportunités de coopération qui se présentent. Le Mécanisme mondial devrait également informer systématiquement le FIDA des efforts déployés pour développer les stratégies intégrées de financement, afin de multiplier les synergies entre les COSOP et ces stratégies. L'évaluation recommandait de reproduire les exemples de coopération réussie et de s'en inspirer pour mettre au point une stratégie ou un plan d'action systématique, mutuellement responsable et mesurable dans le domaine de la coopération, susceptible de produire un impact et des avantages visibles pour les deux organisations.

V. Activités opérationnelles du Mécanisme mondial menées en coopération avec le FIDA

24. Le Cadre stratégique et le modèle opérationnel du FIDA ont multiplié les possibilités de coopération entre le Mécanisme mondial et le Fonds. En sa qualité d'institution financière internationale spécialisée, le FIDA entend inscrire davantage encore son portefeuille dans des programmes de développement rural plus vastes au niveau des pays et accroître la part du cofinancement.

A. TerrAfrica

25. L'une des collaborations les plus efficaces du Mécanisme mondial avec le FIDA, ainsi qu'avec d'autres partenaires, est celle qui intervient dans le cadre du partenariat TerrAfrica. Dans des pays tels que l'Érythrée et l'Éthiopie, le FIDA et le Mécanisme mondial sont membres de la plateforme nationale de gestion durable des terres. En Éthiopie, le Mécanisme mondial a procédé à un diagnostic financier visant à évaluer le montant potentiel de fonds disponibles pour mettre en œuvre le cadre stratégique national pour les investissements et élaborer une stratégie relative aux ressources à l'intention des membres de la plateforme, alors que le FIDA appuie des programmes de gestion durable des terres spécifiques dans le cadre de l'initiative TerrAfrica.

B. Programme pour l'Afrique orientale et l'Afrique australe

26. Le Mécanisme mondial a collaboré avec le Gouvernement kényan depuis 2004 dans le but de créer un partenariat public-privé qui a permis la mise en place d'un fonds (le fonds spécial pour l'environnement – NETFUND) conforme à la loi de 1999 sur la gestion et la coordination de l'environnement, pour mobiliser des fonds et un appui technique en faveur de l'élaboration d'initiatives communautaires sur la gestion durable des terres dans le cadre du programme national d'action de lutte contre la désertification. Dans le même temps, le FIDA a lancé à titre pilote un projet sur les crédits pour l'eau verte, mécanisme novateur visant à inciter les petits agriculteurs à se lancer dans la gestion durable des terres dans les grands systèmes de captage des eaux. Fort de la validité avérée de ce concept, le FIDA a cherché à persuader l'État de débloquer des crédits pour l'eau verte – sans pour autant y réussir. Le Mécanisme mondial et le FIDA (Division consultative technique/bureau de pays au Kenya) envisagent désormais la possibilité pour NETFUND de participer à la mise en œuvre de ce projet novateur de rémunération des services environnementaux.

C. Programme pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Centre

27. Le Mécanisme mondial a participé, au siège du FIDA, à l'examen des dons et des COSOP pour les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, y compris en faisant partie de l'équipe d'amélioration de la qualité pour le don au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) au Niger, l'Initiative de réhabilitation et de développement agricole et rural (IRDAR) et le COSOP Tchad. Par ailleurs, le

Mécanisme mondial et la Division pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale envisagent de nommer un consultant assistant, financé par le Mécanisme mondial pour mener des recherches sur le changement climatique et le développement du financement carbone dans la région Afrique de l'Ouest et Afrique centrale. En 2010, le Mécanisme mondial va continuer de collaborer avec le FIDA en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale dans le contexte de TerrAfrica et va contribuer, sur demande, aux COSOP et aux équipes d'amélioration de la qualité.

D. Programme pour l'Afrique du Nord et programme de coopération Sud-Sud

28. Dans le cadre de son programme de coopération Sud-Sud – SolArid – le Mécanisme mondial participe à la mise en œuvre de l'Union pour la Méditerranée et d'une coopération décentralisée, moyen novateur de financer le développement des communautés locales en zones arides.
29. La Division Proche-Orient et Afrique du Nord du FIDA a dit vouloir en savoir davantage sur l'Union pour la Méditerranée et les initiatives prises dans le cadre de la coopération française décentralisée. Le Mécanisme mondial a donc organisé des réunions avec la présidence de la République française, dont relève la mission française pour la Méditerranée – le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) – et a organisé une participation conjointe à un atelier sur la coopération décentralisée organisé par l'Agence française de développement.
30. À l'issue de discussions entre le FIDA, le Mécanisme mondial et l'Union pour la Méditerranée, le FIDA et le Mécanisme mondial se sont positionnés comme partenaires de l'Union. Au nombre des résultats figurent l'identification de synergies éventuelles et de domaines de coopération entre le programme de l'Union pour la Méditerranée et le FIDA, la reconnaissance du Fonds comme partenaire potentiel dans la région et la reconnaissance de la participation du Fonds au processus de développement de l'Union pour la Méditerranée. Les représentants de l'Union ont en outre manifesté leur intérêt pour les activités menées par le Mécanisme mondial dans le cadre de l'initiative SolArid, passerelle entre l'Union et les pays subsahariens. S'agissant de la coopération décentralisée française, la Division du FIDA pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (PN) et le Mécanisme mondial ont décidé de créer des partenariats avec le Ministère français des affaires étrangères et l'Agence française de développement dans le but de favoriser la coopération décentralisée dans le cadre du développement rural et de la gestion durable des terres en Afrique du Nord.

E. Programme pour l'Asie et le Pacifique

31. Au Proche-Orient⁶, le partenariat du Mécanisme mondial avec le Ministère libanais de l'agriculture et le bureau national du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a permis l'élaboration d'un programme-cadre de gestion durable des terres prévoyant la mise en place de cadres intégrés de financement. Il s'agit d'un portefeuille de projets financés à hauteur d'environ 26 millions d'USD par l'Australie, le Brésil, l'Agence allemande de coopération technique (GTZ), l'Espagne, la Suède, le PNUD/Centre de développement des terres arides et le FIDA.
32. En Jordanie, la stratégie intégrée de financement a été lancée par le Ministère de la planification et de la coopération internationale et le Ministère de l'environnement en mars 2009. La première initiative relevant de cette stratégie est un projet de 29 millions d'USD visant à intégrer les pratiques de gestion durable des terres et de l'eau, mis au point par le FIDA et le Mécanisme mondial et cofinancé par le Fonds de l'OPEP pour le développement international et le FEM dans le cadre du Programme sur la gestion intégrée des ressources naturelles au Moyen-Orient et en

⁶ La région du Proche-Orient relève du programme du Mécanisme mondial pour la région Asie et Pacifique.

Afrique du Nord. (l'opération FEM/dégradation des terres en Jordanie a été conçue par le FIDA en 2006/2007 et approuvée par le FEM en août 2008.)

33. Le Mécanisme mondial a apporté une contribution notable et a participé à l'atelier organisé par le FIDA à Bangkok (Thaïlande) en mars 2009 sur l'examen annuel des performances.

F. Programme pour l'Amérique latine et les Caraïbes

34. Au Pérou, le processus de la stratégie intégrée de financement est géré par un groupe de travail interministériel sous la houlette du nouveau Ministère de l'environnement. Un premier jet du document de stratégie a été mis au point; une vaste consultation est en cours en vue de l'adoption de l'approche choisie pour la stratégie et de concevoir un plan d'action correspondant.
35. En Équateur, le Mécanisme mondial appuie la conception d'une stratégie intégrée de financement axée sur un meilleur positionnement des questions relatives à la gestion durable des terres dans le cadre des nouvelles grandes orientations du pays par le biais d'un plan de développement national. Sont en cours d'élaboration de nouveaux mécanismes de financement faisant appel au microcrédit au niveau provincial dans les zones les plus touchées par la dégradation des terres, mécanisme susceptible de faciliter la mise en place de liens avec les interventions que le FIDA prévoit dans le pays.

G. Programme de financement des questions liées au changement climatique

36. Le Mécanisme mondial et le FIDA œuvrent de concert pour atteindre l'objectif global consistant à accroître la capacité nationale des pays en développement d'accéder aux investissements et aux flux financiers leur permettant de prendre en charge le changement climatique. Les initiatives conjointes ont été axées sur:
- a) La prise en compte du changement climatique dans les COSOP du FIDA. La coopération avec PA vise à faciliter et améliorer l'accès des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale aux fonds supplémentaires auprès de sources de financement destinées à renforcer les activités de gestion durable des terres favorables aux pauvres. La contribution au COSOP Tchad, visant à inclure des mesures d'adaptation et d'atténuation grâce à des pratiques de gestion durable des terres, en est un premier exemple concret.
 - b) Le renforcement des capacités dans le domaine de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets d'atténuation et d'adaptation qui soient financièrement réalisables dans les secteurs agricole et rural et l'exploitation des terres. Prenant appui sur l'initiative d'atténuation de l'impact des changements climatiques et de la dégradation des terres dans le cadre du COSOP Viet Nam, le Mécanisme mondial et la Division Asie et Pacifique du FIDA ont organisé conjointement une session spéciale sur le changement climatique à l'occasion de l'examen annuel des résultats de la Division Asie et Pacifique (PI) pour 2009. La session a procédé à un bilan initial de l'impact du changement climatique sur le portefeuille de projets de PI et a identifié des mesures d'adaptation et d'atténuation pour en tenir compte lors de la conception de projets à venir.
37. Le Mécanisme mondial a participé au groupe de référence pour les politiques sur le changement climatique dirigé par la Division des politiques du FIDA, créée en 2007 dans le but de parvenir à une vision commune sur le changement climatique, de définir la position du FIDA, de favoriser un environnement plus propice au positionnement du FIDA sur les grandes questions mondiales et de mettre au point des produits, des instruments et des partenariats pour aider le FIDA à tenir compte des effets délétères du changement climatique sur sa population cible.

38. S'agissant du partage des savoirs, le Mécanisme mondial a établi des fiches de renseignement par région pour la région Asie et Pacifique et par sous-régions (pour les îles du Pacifique, l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Est et l'Asie du Sud) sur l'impact du changement climatique dans les principaux secteurs (agriculture, foresterie, eau et zones côtières) dans la perspective de l'examen annuel des résultats de PI: on trouvera ces fiches dans les sections correspondantes du site web du FIDA.
39. En outre, des discussions ont eu lieu avec l'Unité environnement mondial et changement climatique du FIDA sur une éventuelle coopération aux futures activités conjointes ayant trait au renforcement des connaissances dont dispose le FIDA sur les questions concernant le changement climatique dans le contexte du développement rural.

H. Programme sur le commerce et l'accès aux marchés

40. La gomme arabique constitue l'une des priorités du Mali sur le plan du développement du commerce, comme il est indiqué dans l'étude diagnostique de l'intégration commerciale et dans le plan d'action correspondant mis au point au titre du Cadre intégré pour l'assistance technique dans le domaine du commerce. Étant donné la priorité élevée accordée à ce secteur, il convient de rationaliser les investissements dans le domaine du commerce, de l'agriculture et de l'environnement en les axant sur la mise en œuvre de la stratégie du secteur de la gomme arabique.
41. En octobre 2009, le Mécanisme mondial a ouvert des discussions avec le bureau de coordination nationale du FIDA au Mali, portant sur la participation éventuelle du Fonds à l'appui au secteur de la gomme arabique dans ce pays. Le Mécanisme mondial aide le Gouvernement malien à mettre au point un cadre stratégique d'investissement pour la gestion durable des terres. Dans ce cadre, le Mécanisme mondial appuie le développement du secteur de la gomme arabique pour orienter les ressources destinées au commerce vers la structure d'investissement dans la gestion durable des terres.

I. Examens du portefeuille

42. L'examen conjoint du portefeuille des investissements du FIDA dans la gestion durable des terres (2005-2006) a permis de constater que les programmes et projets du FIDA à l'appui des objectifs de la CCD représentaient l'équivalent de 1,8 milliard d'USD pour les prêts et de 118,7 millions d'USD pour les dons, soit 63% du montant total du portefeuille de projets du FIDA. La méthodologie mise au point par le Mécanisme mondial et le FIDA est désormais utilisée pour l'examen des portefeuilles gestion durable des terres de la BAfD et de la Banque mondiale pour la région Afrique, examen réalisé par les deux organisations sous la houlette de TerrAfrica, en collaboration avec le Mécanisme mondial.
43. Lors d'une réunion organisée par le Mécanisme mondial pour examiner les conclusions préliminaires des examens des portefeuilles GDT menés de concert avec la Banque mondiale et la BAfD en mars 2009, le FIDA a fait part des conclusions et résultats de l'examen qu'il avait réalisé de son propre portefeuille de projets. Le FIDA a fait savoir que les trois objectifs spécifiques assignés à l'examen – intégration des projets de GDT au sein du FIDA, intégration des projets de GDT externes et utilisation par d'autres organisations de la méthodologie d'examen du portefeuille des projets GDT – avaient désormais été atteints.
44. S'agissant de l'impact au niveau des politiques générales, l'examen du portefeuille du FIDA s'est avéré utile à la fois pour élaborer une méthodologie novatrice pour l'identification de projets pertinents et pour l'élaboration d'une note d'apprentissage sur l'intégration des objectifs de la CCD dans les opérations du FIDA (stratégies et programmes). En outre, l'examen est allé de pair avec un certain nombre de processus de réforme interne ayant abouti à l'adoption de nouvelles politiques et stratégies institutionnelles, notamment la mise à jour de la politique relative à la

gestion des ressources naturelles et de l'environnement, et la nouvelle politique relative au changement climatique, les deux étant prévues pour 2010. De plus, l'examen du portefeuille a suscité un certain intérêt pour l'évaluation intégrée des aspects économiques de la dégradation des terres, une initiative que le Mécanisme mondial dirige depuis mai 2009.

J. Comité de facilitation

45. Le Comité de facilitation a été conçu comme un organisme consultatif du Mécanisme mondial fondé sur la demande qui est chargé de donner des avis sur les opérations du Mécanisme mondial et de faciliter les arrangements institutionnels de collaboration entre le Mécanisme mondial et les institutions ayant des connaissances techniques ou financières spécialisées pertinentes. Étant l'un des trois membres fondateurs du Comité, le FIDA, ainsi que d'autres membres du Comité, ont soutenu le Mécanisme mondial en 2009 en lui donnant des conseils stratégiques, notamment durant les deux réunions du Comité tenues à Rome (Italie) en juin et à Buenos Aires (Argentine) en octobre en marge de la CdP de la CCD. Ces réunions ont donné d'importants résultats qui sont de véritables étapes pour le Comité de facilitation en ce qui concerne son rôle stratégique, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies intégrées de financement et l'appui à l'examen conjoint des portefeuilles. Les prochaines mesures à prendre sont précisées au chapitre VII du présent rapport.

K. Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural

46. Le Mécanisme mondial et le FIDA sont tous deux membres de la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural, dont l'objectif est de réduire la pauvreté et de promouvoir la croissance économique dans les zones rurales des pays en développement grâce à une aide accrue et plus efficace en faveur du développement agricole et rural. La plateforme aide les donateurs et les gouvernements des pays partenaires à s'adapter aux principes énoncés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005) et la Déclaration de Rome sur l'harmonisation (2003) et à mettre ces deux déclarations en œuvre. En sa qualité de membre de la plateforme, le Mécanisme mondial a pris part à plusieurs réunions et groupes de travail thématiques (par exemple, sur le changement climatique) avec d'autres membres de la plateforme, dont le FIDA. Le FIDA et le Mécanisme mondial accueilleront ensemble la prochaine Assemblée générale annuelle et réunion du Conseil de la plateforme, en janvier 2010.

L. Activités de communication

47. En 2009, le Mécanisme mondial a coopéré avec le FIDA à une série d'initiatives ayant trait à la communication. La Division de la communication du FIDA a conçu une zone spéciale réservée aux expositions pour le Conseil des gouverneurs, confiant au Mécanisme mondial un espace intégré où les visiteurs ont pu consulter des publications et visionner des documentaires réalisés en coproduction avec le FIDA, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Agence suisse pour la coopération au service du développement et d'autres institutions dans le cadre de l'année internationale sur les déserts et la désertification.
48. L'équipe du FIDA chargée des relations avec les médias a donné de précieux conseils au groupe du Mécanisme mondial chargé des communications pour la rédaction d'un certain nombre de communiqués de presse et a aidé à les faire diffuser par les moyens de communication du FIDA. Le coordonnateur chargé de la communication a été invité à faire un exposé sur la désertification et le changement climatique et leur impact à un groupe d'écoliers en visite au FIDA.
49. Le FIDA et le Mécanisme mondial cofinancent actuellement un projet de documentaire réalisé par l'Université libre d'Amsterdam ayant pour titre "Plus de gens, plus d'arbres", qui illustrera les conditions environnementales passées et

présentes dans certaines parties du Burkina Faso et du Kenya. Axé spécifiquement sur les terres, le documentaire montre des actions à long terme réalisées par des agriculteurs locaux avec l'aide de projets et de programmes de développement dans le but d'améliorer leur environnement et leurs moyens de subsistance.

50. Le Bureau du Secrétaire du FIDA a contribué au glossaire trilingue des termes les plus fréquemment utilisés, actuellement en cours de préparation par le personnel chargé de la gestion du contenu des publications du Mécanisme mondial pour faciliter le travail du personnel et de ses partenaires qui rédigent des textes sur le financement de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres.

VI. Appui administratif du FIDA au Mécanisme mondial

A. Services financiers

51. La Division des services financiers (FC) fournit des services relatifs aux dépenses administratives et opérationnelles du FIDA, tels que le règlement des fournisseurs, la paie du personnel, les émoluments des consultants et les frais de voyage. FC supervise et gère également l'assurance maladie du personnel et les questions relatives à la politique d'indemnisation. FC a apporté un appui efficace au Mécanisme mondial en matière de gestion financière. L'excellente collaboration entre FC et le Mécanisme mondial a permis la consolidation de la situation financière de ce dernier.

B. Service juridique

52. Le Service juridique du FIDA (OL) fournit au Mécanisme mondial des avis juridiques sur les questions de fond, y compris les questions relatives aux ressources humaines. La qualité des avis juridiques de OL a beaucoup amélioré et facilité les opérations du Mécanisme mondial ; les recommandations professionnelles fournies par OL en temps opportun ont été bien accueillies.

C. Plateforme multidonateurs

53. Le Mécanisme mondial a collaboré avec FC et OL à l'établissement d'une plateforme multidonateurs. Cette plateforme a pour objet de mettre en commun des ressources volontaires diversifiées et d'appliquer le système de gestion axé sur les résultats du Mécanisme mondial dans le cadre de son programme de travail et budget pour l'exercice biennal. La plateforme comprend un système qui permet des flux financiers plus prévisibles en établissant une "alliance financière" avec les organismes donateurs et les institutions financières internationales, y compris le FIDA, de façon à améliorer la planification et à augmenter les contributions volontaires au budget. La plateforme a été mise en place à la suite de la décision prise par le Conseil d'administration du FIDA en décembre 2006 (EB 2006/89/R.56) concernant les procédures régissant le compte des ressources spéciales du Mécanisme mondial pour le financement de la CCD, qui constitue le compte de la plateforme tandis que le budget de base fourni par la CdP de la CCD relève du compte administratif du budget de base (ou compte premier) afin de pouvoir être administré et vérifié séparément par la CdP.

D. Ressources humaines

54. Au cours de 2009, la Division des ressources humaines du FIDA a soutenu le Mécanisme mondial à divers titres. Elle a notamment veillé à établir en temps opportun et avec exactitude environ 80 contrats de consultants; elle a également soutenu le personnel du Mécanisme mondial bénéficiant d'un contrat à durée déterminée sur les questions ayant trait au recrutement, au détachement, à la rémunération, aux indemnités, à l'évaluation de la performance et à d'autres domaines tels que les modalités de travail atypiques et les prestations sociales.
55. Le FIDA a fourni des directives au Mécanisme mondial pour veiller au respect de toutes les politiques et procédures établies en matière de ressources humaines,

conformément au Manuel de procédures du FIDA relatives aux ressources humaines.

56. En ce qui concerne la formation et le perfectionnement du personnel, l'unité du FIDA chargée du perfectionnement et de la formation du personnel a systématiquement notifié au Mécanisme mondial les formations organisées et a encouragé le personnel à pleinement profiter de toutes les possibilités de formation. Le Mécanisme mondial a mené un certain nombre de modules de formation par l'intermédiaire du FIDA.

VII. Coopération future entre le Mécanisme mondial et le Département gestion des programmes du FIDA

57. L'évaluation du Mécanisme mondial au FIDA a désigné les travaux effectués conjointement au niveau programmatique comme l'un des domaines clés dans lesquels la coopération avec le FIDA pourrait être intensifiée. Les sections ci-après illustrent donc les voies prometteuses que le Mécanisme mondial et le FIDA examinent conjointement pour renforcer l'appui que les deux institutions fournissent dans le cadre de l'exécution de leurs mandats respectifs.

A. Divisions Afrique orientale et australe et Division Afrique de l'Ouest et Afrique du Centre

58. Dans le cadre de l'Initiative TerrAfrica, le FEM a approuvé en 2004 des fonds d'une valeur de 150 millions d'USD pour un certain nombre de projets de gestion durable des terres en Afrique subsaharienne, sous la houlette du programme stratégique d'investissement pour la gestion durable des terres en Afrique subsaharienne.
59. Par le biais de son Unité environnement mondial et changement climatique, le FIDA dirige la mise en œuvre du programme stratégique d'investissement dans six pays : les Comores, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Mauritanie, le Niger et le Swaziland. Dans le cadre du projet de coopération renforcée entre le Mécanisme mondial et le FIDA, le Mécanisme mondial travaillera avec les Divisions Afrique de l'Ouest et du Centre et Afrique orientale et australe du FIDA pour mobiliser de nouveaux cofinancements en faveur de projets relevant du programme stratégique d'investissement dirigé par le FIDA.
60. Le Mécanisme mondial a également l'intention de travailler de près avec PA et PF pour intégrer la gestion durable des terres et le changement climatique dans les programmes et projets de développement agricole actuels et à venir en Afrique subsaharienne. Il s'agit d'intensifier l'intégration de la gestion durable des terres dans les interventions menées sur le terrain au profit de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de celui-ci, et de renforcer ainsi la résilience des pays au changement climatique et, à terme, d'améliorer/soutenir la productivité des activités menées dans les secteurs de l'agriculture et des ressources naturelles.

B. Divisions Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes

61. La seconde tranche (1,25 million d'USD) du don du FIDA au programme pour la conception de stratégies intégrées de financement pour la mise en œuvre de la CCD dans quelques pays d'Asie et du Pacifique et d'Amérique latine et des Caraïbes a été approuvée par le Conseil d'administration du FIDA à sa quatre-vingt-dix-septième session en septembre 2009. Le programme porte sur les nouveaux défis et met à profit les possibilités qui se présentent, s'agissant notamment de l'adaptation au changement climatique dans les pays les moins développés touchés par la désertification et la sécheresse. Pour la mise en œuvre de la seconde tranche, le Mécanisme mondial va établir des fiches d'intervention pour chaque pays retenu, en collaboration avec le chargé de programme de pays concerné, précisant les principales activités et tâches communes convenues pour les différents pays. La

phase II, d'une durée totale de deux ans (2009-2011), comportera cinq composantes:

- a) appui à la mise en œuvre des stratégies intégrées de financement au Brésil, au Cambodge, en Équateur, au Népal, au Pérou, à Sri Lanka, en Thaïlande et en Uruguay;
- b) conception de stratégies intégrées de financement au niveau national pour le Bhoutan, le Chili, la République dominicaine et la République démocratique populaire lao;
- c) exécution de programmes de renforcement des capacités dans le domaine du financement au titre du changement climatique dans quelques pays;
- d) mobilisation de fonds supplémentaires pour les programmes et projets du FIDA moyennant l'élaboration de composantes relatives au changement climatique et à la gestion durable des terres dans le cadre de la stratégie intégrée de financement; et
- e) gestion des savoirs venant à l'appui des meilleures pratiques reproductibles dans d'autres régions.

C. Division Proche-Orient et Afrique du Nord

62. Le Mécanisme mondial va continuer de travailler de concert avec PN, dans le cadre à la fois de l'Union pour la Méditerranée et du renforcement de la collaboration avec la coopération décentralisée française. S'agissant de l'Union pour la Méditerranée, le FIDA et le Mécanisme mondial vont prendre part à l'organisation de la première réunion ministérielle euro-méditerranéenne sur la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural, qui se tiendra en 2010, et seront invités à participer à la quatrième réunion ministérielle euro-méditerranéenne sur l'eau (13 et 14 mai 2010). Quant à la coopération décentralisée française, le Mécanisme mondial et le FIDA ont invité le représentant du Ministère français des affaires étrangères à Rome afin de mettre en place des partenariats officiels pour apporter un appui conjoint aux communautés locales dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.

D. Division consultative technique

63. Le Mécanisme mondial va continuer à l'avenir de travailler avec le FIDA sur l'examen des portefeuilles dans le domaine de la gestion durable des terres. Lors de la vingt et unième réunion du Comité de facilitation en septembre 2009, le Mécanisme mondial a proposé que le Comité participe à l'examen du portefeuille de programmes des organisations membres dans l'optique d'évaluer leurs investissements dans la gestion durable des terres. Cette proposition s'appuie sur l'approche analytique et la méthodologie mises au point par le Mécanisme mondial en collaboration avec le FIDA, TerrAfrica, la BAfD et la Banque mondiale.

E. Comité de facilitation

64. Lors de la réunion du Comité de facilitation qui s'est tenue récemment en marge de la CdP de la CCD à Buenos Aires (septembre 2009), le Comité est convenu que la mise en œuvre des stratégies intégrées de financement – principal outil dont dispose le Mécanisme mondial pour mobiliser des ressources au niveau des pays – serait liée aux programmes et opérations des membres du Comité au niveau national et s'en inspirerait, y compris les programmes de pays du FIDA. Cette décision a été motivée par l'élaboration, par le Mécanisme mondial, d'un modèle de stratégie intégrée de financement pour en renforcer la mise en œuvre. Il s'agit de tenter de répondre à la demande croissante d'aide que les pays en développement adressent au Mécanisme mondial; il est prévu que le Mécanisme mondial travaillera en tandem avec les organismes donateurs bilatéraux et multilatéraux, les agences appuyant les stratégies intégrées de financement directement au niveau des pays.

65. Le Comité de facilitation est également convenu de redéfinir son rôle de groupe consultatif stratégique à l'appui du Mécanisme mondial. Pour ce faire, il convient d'adopter une approche plus concrète de la collaboration, axée sur les questions stratégiques et mettant à profit l'avantage comparatif de chaque membre du comité. Cette façon d'envisager les choses facilitera une plus grande synergie entre les membres et donnera lieu à de nouvelles modalités de coopération, les membres du Comité devenant des partenaires de collaboration et non plus de simples facilitateurs des activités du Mécanisme mondial. Il est prévu que le rôle ainsi redéfini du Comité deviendra effectif en 2010, le FIDA en assumant la présidence.
66. Par ailleurs, dans le droit fil des résultats positifs des examens du portefeuille du FIDA, le Mécanisme mondial a formulé une proposition selon laquelle le Comité de facilitation participerait à l'examen des portefeuilles des programmes de ses organisations membres, l'objet étant d'évaluer leurs investissements dans la gestion durable des terres. Cette approche est soutenue par le FIDA et d'autres membres du Comité car elle permet de mesurer et de comparer les niveaux d'investissement dans la gestion durable des terres, d'évaluer la contribution à la réalisation des buts et priorités institutionnels, nationaux et internationaux, d'identifier les possibilités de tirer profit des synergies et complémentarités potentielles et de mettre en place des valeurs de référence permettant à l'avenir de mesurer les évolutions et les tendances.

F. Unité environnement mondial et changement climatique

67. Le Mécanisme mondial renforce plus encore sa participation et sa contribution aux discussions de politique générale consacrées au régime dans lequel s'inscriront les questions relatives au changement climatique après 2012, dans le but d'intensifier la mobilisation des ressources et les occasions d'investissement en faveur de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à celui-ci dans les pays en développement touchés par la désertification. On trouvera ci-après des exemples de collaboration et d'initiatives conjointes du Mécanisme mondial et du FIDA, l'objectif global étant d'accroître la capacité nationale d'accès des pays en développement aux investissements et aux flux financiers permettant de faire face au changement climatique.
68. Des activités conjointes vont être menées en collaboration avec les chargés de programmes de pays du FIDA et les spécialistes du financement des émissions de carbone du secteur privé dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des composantes changement climatique/gestion durable des terres qui pourront être intégrées aux programmes et projets du FIDA, y compris des actions de renforcement des capacités d'accès au financement pour l'atténuation des effets du changement climatique et l'adaptation à ce dernier.
69. Des plateformes de financement en partenariat seront créées, regroupant les organismes publics, les ONG, le secteur privé et les donateurs, dans le but de conclure des accords de financement. On continuera de travailler sur des projets en rapport avec le changement climatique et la gestion durable des terres à l'intention des pays où le processus d'élaboration de stratégie intégrée de financement est déjà avancé.
70. S'agissant des liens établis entre le changement climatique et la dégradation des terres, tous les processus de stratégie intégrée de financement de en cours de lancement dans les pays sélectionnés prévoient une composante importante visant à harmoniser la mise en œuvre de la CCD et les stratégies nationales en matière de changement climatique. Une importance particulière est accordée aux mécanismes établissant un lien entre le financement en rapport avec le changement climatique et l'appui à la gestion des terres dans les projets de développement rural durable.
71. Au Brésil, à l'issue de consultations avec le Gouvernement brésilien, il est prévu d'organiser un atelier sur la conception des stratégies intégrées de financement pour aider la Commission nationale de lutte contre la désertification – qui regroupe

plusieurs institutions – à élaborer une stratégie intégrée de financement ciblant les provinces du Nord-Est du Brésil, qui sont les plus touchées par la désertification. Un atelier d'une durée de trois jours sur le suivi de la conception de la stratégie sur le thème "utilisation des mécanismes de financement de changement climatique à l'appui des investissements dans la gestion durable des terres" sera également mis au point. La formation ainsi dispensée a pour objet d'identifier les occasions de mettre en place des projets d'atténuation et d'adaptation pour la mise en œuvre de la CCD selon des modalités profitant aux populations rurales pauvres, en atténuant les effets délétères de la dégradation des terres sur les moyens de subsistance des zones affectées dans certains pays. Cette façon de procéder va permettre l'intégration stratégique de questions relatives au changement climatique dès les premiers stades de la conception des projets du FIDA et d'aider les projets à s'assurer des financements du changement climatique en intégrant des composantes atténuation et adaptation.

72. Le Mécanisme mondial et le FIDA examinent également la participation éventuelle du FIDA à l'élaboration, en cours, du fonds/dispositif carbone du Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA) qui bénéficie de l'appui du Mécanisme mondial. Les caractéristiques et les aspects opérationnels principaux de cette initiative sont la mobilisation d'investissements relatifs au changement climatique à destination et en provenance de la région du COMESA, la promotion d'activités d'adaptation dans le domaine de la gestion durable des terres et l'identification et le développement de projets à la fois réalisables et viables.
73. Le FIDA s'est dit intéressé à l'idée de participer à la mise en œuvre du projet du Mécanisme mondial "Intégration du financement du changement climatique dans les stratégies d'investissement dans la gestion durable des sols" financé par la Commission européenne. L'objectif global du projet consiste à assurer des flux d'investissements durables suffisants dans la gestion durable des terres à l'appui des moyens de subsistance en milieu rural grâce à l'accroissement des cofinancements dans les mécanismes de financement des questions liées au changement climatique dans neuf pays (Cisjordanie et Gaza, Équateur, Guatemala, Mozambique, Niger, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Sénégal).
74. En tant que membre du Groupe consultatif spécial sur le changement climatique et la gestion des terres de TerrAfrica, le Mécanisme mondial et l'Unité environnement mondial et changement climatique du FIDA vont contribuer à l'élaboration d'un programme d'activités transversales portant sur les trois secteurs d'activités de TerrAfrica: i) constitution de coalitions (établissement d'un programme phare sur le changement climatique); ii) gestion des savoirs (appui à la rédaction d'un texte de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires/Banque mondiale intitulé "Sols et climat: le rôle de la gestion durable des terres dans l'optique de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation du changement climatique en Afrique subsaharienne"); et iii) investissements.
75. Dans ce cadre, le Mécanisme mondial a l'intention de travailler en collaboration étroite avec le FIDA en 2010, intégrant la gestion durable des terres et le changement climatique dans les programmes et projets de développement agricole, en cours et à venir. L'objet de cette collaboration consiste à reproduire à plus grande échelle les interventions sur le terrain dans le domaine de l'adaptation et de l'atténuation motivées par la gestion durable des terres, de veiller à ce que les pays puissent s'adapter au changement climatique et de renforcer/soutenir la productivité des activités dans les secteurs de l'agriculture et des ressources naturelles.

G. Coopération avec le Fonds pour l'environnement mondial dans le contexte du portefeuille du FIDA

76. Le Mécanisme mondial a travaillé avec l'Unité environnement mondial et changement climatique du FIDA pour mettre au point plusieurs projets de gestion durable des terres. Trois des projets du FEM mis en œuvre dans le cadre de l'initiative MENARID ont été élaborés en partenariat avec les chargés de programme de pays du FIDA et l'Unité environnement mondial et changement climatique. La collaboration entre le Mécanisme mondial et l'Unité environnement mondial et changement climatique devrait déboucher sur la constitution d'une série de projets synergiques du FEM qui tiendraient compte des questions ayant trait à la dégradation des sols dans le cadre du cinquième cycle de reconstitution des ressources du FEM.

Récapitulatif des contributions volontaires pour l'exercice biennal 2008-2009

(en dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>Total</i>
FIDA	1 250 000	1 250 000 ^a	2 500 000
Commission européenne	4 106 295	- ^b	4 106 295
BIRD	205 000	-	205 000
Finlande	155 001	263 000	418 001
Norvège	3 428 495	-	3 428 495
Espagne	638 000	-	638 000
Suède	-	422 430 ^c	422 430
Autres	-	13 843	13 843
Total	9 782 791	1 949 273	11 732 064

Note : BIRD = Banque internationale pour la reconstruction et le développement

^a Deuxième tranche, d'un montant de 1,25 million d'USD, approuvée par le Conseil d'administration du FIDA à sa quatre-vingt-dix-septième session en septembre 2009 (EB 2008/97/R.15/Rev.1).

^b Contrat convenu d'un montant de 3 395 951 USD, finalisation prévue d'ici à la fin 2009.

^c Contrat supplémentaire convenu d'un montant de 430 000 USD, finalisation prévue d'ici à la fin 2009.

